OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 1987

LE VÉRIFICATEUR
GÉNÉRAL DU QUÉBEC

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 1987

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif de l'Office des autoroutes du Québec au 31 mars 1987 ainsi que l'état du coût et du financement du service de la dette de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'Office au 31 mars 1987 ainsi que le coût et le financement de ses opérations de l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 26 juin 1987

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

(L.R.Q., chapitre A-34)

ACTIF ET PASSIF

AU 31 MARS 1987

	1987	1986 (note 6)
	$	$
ACTIF		
Billet - gouvernement du Québec (note 3)	5 058 293	9 245 196
Intérêts courus	339 683	354 452
	5 397 976	9 599 648
PASSIF		
Intérêts courus	339 683	354 452
Dette obligataire (note 4)		
Obligations série "H", 5 ¾ %, échéant le 15 juillet 1989	28 750 000	30 000 000
Moins: Fonds d'amortissement (note 5)	23 691 707	20 754 804
	5 058 293	9 245 196
	5 397 976	9 599 648

POUR L'OFFICE

Gilles Tanguay

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

COÛT ET FINANCEMENT DU SERVICE DE LA DETTE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1987

	1987 $	1986 $
COÛT DU SERVICE DE LA DETTE		
Réduction du billet du gouvernement du Québec équivalant au revenu net du Fonds d'amortissement	4 186 903	4 723 917
Intérêts sur obligations	1 674 294	1 746 169
Remboursements de la dette obligataire	1 250 000	1 250 000
Frais de gestion	2 599	4 204
	7 113 796	7 724 290
FINANCEMENT DU SERVICE DE LA DETTE		
Assumés par le gouvernement du Québec:		
Intérêts sur billet	1 674 294	1 746 169
Frais de gestion	2 599	4 204
Revenu net du Fonds d'amortissement de la dette obligataire (note 5)	4 186 903	4 723 917
Remboursements de la dette obligataire à même le Fonds d'amortissement (note 5)	1 250 000	1 250 000
	7 113 796	7 724 290

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 1987

1. CONSTITUTION ET OBJET

L'Office des autoroutes du Québec, constitué par la Loi sur les autoroutes, a pour objet le remboursement de sa dette obligataire.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de l'Office ont été préparés par la direction selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous:

Obligations de la dette obligataire

Les obligations de la dette obligataire sont inscrites à leur valeur nominale.

Obligations du Fonds d'amortissement

Les obligations du Fonds d'amortissement sont inscrites à leur valeur nominale. Celles en devises étrangères sont converties en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date de l'état de l'actif et du passif.

3. BILLET - GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le ministre des Finances a souscrit en faveur de l'Office, un billet au montant de la dette obligataire de l'Office et des intérêts courus au 1er avril 1982, diminué de son Fonds d'amortissement accumulé à cette date.

Ce billet comporte les termes, le taux d'intérêt et les autres conditions compatibles avec la complète exécution des obligations de l'Office en ce qui concerne le remboursement de sa dette obligataire.

	1987 $	1986 $
Évolution du billet au cours de l'exercice		
Solde au début	9 245 196	13 969 113
Moins:		
Revenu net du Fonds d'amortissement (note 5)	4 186 903	4 723 917
Solde à la fin	5 058 293	9 245 196

4. DETTE OBLIGATAIRE

Le capital et les intérêts sont garantis par le gouvernement du Québec.

Les remboursements à effectuer sur les obligations de la série "H" sont les suivants:

	$
1987-1988	1 250 000
1988-1989	1 250 000
1989-1990	26 250 000
	28 750 000

5. FONDS D'AMORTISSEMENT

Les actifs du Fonds d'amortissement de l'Office des autoroutes du Québec et de celui du gouvernement du Québec sont gérés dans un fonds commun par le ministre des Finances. En fin d'exercice, le revenu net généré par les actifs de ce fonds commun est attribué à chaque fonds au prorata de leurs actifs respectifs.

	1987 $	1986 $
Évolution du solde du Fonds d'amortissement au cours de l'exercice		
Solde du Fonds au début	20 754 804	17 280 887
Plus:		
Revenu net de l'exercice:		
Intérêts sur encaisse et obligations	2 054 253	1 950 585
Contribution du gouvernement du Québec	1 250 000	1 250 000
Escomptes et primes sur achats et ventes d'obligations	891 266	722 793
	4 195 519	3 923 378
Gain (perte) sur change non réalisé au 31 mars	(8 616)	800 539
	4 186 903	4 723 917
Moins:		
Remboursement de la dette obligataire	1 250 000	1 250 000
Solde du Fonds à la fin	23 691 707	20 754 804

6. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 1986 de l'état de l'actif et du passif ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 1987.